

## Fiche PRINCIPE DE L'ECOCONCEPTION

<b>TITRE</b>	<b>INTEGRER TOUS LES ACTEURS LIES A L'AME- NAGEMENT</b>
Suivi versions	22 août 2022

### PRESENTATION GENERALE DU PRINCIPE

La démarche d'écoconception doit être collective et structurée afin de répondre aux autres principes de l'écoconception, c'est-à-dire :

- La mutualisation des fonctions de l'ouvrage
- L'évolution des pratiques de conception et réalisation
- La prise en compte de l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage

Un quatrième principe doit être systématiquement respecté :

- Intégrer tous les acteurs du projet à la démarche d'écoconception.

Il est nécessaire de regrouper et coordonner les donneurs d'ordre, les concepteurs, les associations environnementales, les entreprises et les usagers et de mener, dès les phases préliminaires, une réflexion basée sur les 10 critères présentés dans ces recommandations. L'intégration de l'ensemble des acteurs doit être initiée dès la conceptualisation et se poursuivre pendant toutes les phases du projet.

### ETAPES CONCERNEES

- PROGRAMMATION
- CONCEPTION
- EXECUTION DES OUVRAGES
- EXPLOITATION
- DECONSTRUCTION ET RECYCLAGE

### DEFINITION DU PRINCIPE

L'écoconception s'inscrit dans une démarche pour laquelle les parties prenantes impliquées dans les différentes étapes du cycle de vie de l'ouvrage doivent intervenir ensemble sur le même projet. Ce qui nécessite un partage de connaissances et un dialogue entre eux à toutes les phases du projet, pour arriver au meilleur compromis final.

C'est une démarche qui implique tous les acteurs concernés par l'ouvrage et qui permet d'élaborer une réponse durable à des besoins susceptibles d'évoluer sur l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage. Elle nécessite l'implication et un engagement de tous les acteurs de l'acte de construire et une gouvernance élargie qui favorise la concertation et la participation de tous les intervenants dans une logique pluridisciplinaire, depuis l'intention de construire l'ouvrage jusqu'à sa mise en service et son exploitation voire sa déconstruction en fin de vie ou son adaptation à un nouvel usage.

C'est une démarche méthodologique, une approche systémique intégrant un large champ de connaissances et de compétences qui impose la mise en place d'un système de management spécifique à chaque opération pour tenir compte des multiples enjeux du projet et la mise en œuvre d'actions coordonnées et collaboratives concrètes impliquant des acteurs multiples.

L'écoconception se caractérise donc par une vision globale, elle nécessite que soit mise en œuvre beaucoup d'intelligence collective, dès l'amont d'un projet et durant toute sa conception et sa réalisation. Il s'agit d'une démarche d'arbitrage et de choix du meilleur compromis entre plusieurs solutions, pour réduire plusieurs impacts environnementaux aux différentes étapes du cycle de vie de l'ouvrage. Elle permet de décider en « connaissance de cause » quelle conception privilégier pour que l'ouvrage assure une même fonction et satisfasse les mêmes besoins pendant la même durée d'utilisation tout en respectant de la meilleure manière possible les divers critères d'écoconception.

C'est un acte collectif où chaque acteur a un rôle spécifique et complémentaire pour concrétiser cette prise en compte d'une construction plus soucieuse de l'environnement et des humains.

La réflexion multicritères qui en résulte permet de :

- Optimiser les structures dans un but de bonne utilisation des ressources et de performances techniques et économiques
- Diminuer les impacts environnementaux pendant l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage.
- Proposer des impacts positifs pour la biodiversité.

- Optimiser le choix des matériaux et des produits de construction pour minimiser leurs impacts en particulier l'épuisement des ressources en eau et en énergie et les émissions de Gaz à Effet de Serre
- Réduire les quantités de matières utilisées pour la réalisation de l'ouvrage
- Optimiser la logistique du chantier et les techniques de réalisation de l'ouvrage, car les impacts du chantier dépendent des matériaux utilisés mais aussi des techniques constructives.

L'Ecoconception se caractérise donc par une démarche propice à l'innovation.

**Multi-objectifs**, elle répond à des exigences de solidité, de durabilité, de moindre impact environnemental, de pragmatisme constructif et de multifonctionnalité de l'ouvrage

**Multi-étapes**, elle prend en compte les diverses étapes du cycle de vie.

**Multi-échelles**, elle prend en compte les impacts des produits, des matériaux et de l'ouvrage.

**Multi-critères**, elle prend en compte les consommations de ressources (eau, énergie...), les rejets dans le milieu naturel, les effets sur le climat, la biodiversité, les déchets, les nuisances sonores... En effet, il n'existe pas un indicateur unique pour évaluer un projet au regard de sa qualité écologique compte tenu de multiples enjeux concernés.

**Multi-acteurs**, elle concerne tous les participants à l'acte de fabriquer les matériaux de l'ouvrage et de concevoir, construire et gérer l'ouvrage sur l'ensemble de son cycle de vie.

## RECOMMANDATIONS POUR SATISFAIRE LE PRINCIPE

Pour satisfaire le principe d'intégration de tous les acteurs à la démarche, il faut mettre en place un système de management spécifique.

Il est aussi possible de mettre en place un intéressement et/ou une rémunération des MOE et des entreprises à hauteur des enjeux.

Il convient de :

- Faire évoluer les pratiques des Maîtres d'ouvrage en leur faisant prendre en compte l'absolue nécessité de la démarche
- Faire évoluer les textes réglementaires pour favoriser la démarche d'écoconception voire faire que l'absence d'écoconception devienne l'exception

## FREINS A LA REALISATION DU PRINCIPE

Le découpage des acteurs de l'acte de construire par la loi MOP qui positionne chaque acteur dans un rôle donné et dans un cadencement précis.

Le manque de souplesse des marchés publics et la difficulté ou le manque d'habitude pour négocier des variations de marché peuvent constituer un frein à l'application de la démarche.

Les process d'assurabilité des solutions innovantes et leurs conditions économiques.